

Les Challenges pour proposer des alternatives à la voiture individuelle en Région Hauts-de-France

Contexte et objectifs des challenges :

Pour convaincre les automobilistes de changer de mode de déplacement, il faut créer les conditions les plus favorables possibles à l'usage des modes de déplacements alternatifs. Par exemple, pour le vélo, toutes les composantes du système vélo doivent être maximisées : remise en selle pour ceux qui en ont besoin, des services vélos mais aussi un développement massif d'infrastructures de circulation et de stationnement, tout en en restreignant l'usage de l'automobile.

Les challenges permettent de sensibiliser les usagers autrement, en ayant un impact sur le changement de comportement de mobilité. Les challenges peuvent donner l'opportunité d'essayer un autre mode de déplacement que la voiture, en attirant l'attention par la communication pour montrer les bénéfices et l'efficacité de ces autres modes. Le challenge permet de faire voir la pratique, montrer que se déplacer autrement qu'en voiture est possible.

En région Hauts-de-France, plusieurs challenges sont organisés au cours de l'année afin de promouvoir les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle auprès de publics cibles différents : les salariés et les scolaires.

Présentation des challenges

Le challenge de la mobilité Hauts-de-France

Le Challenge de la Mobilité est co-organisé par Réseau Alliances - Déclic Mobilités et la CCI Grand Lille avec le soutien de plusieurs structures (ADEME, Conseil Régional Hauts-de-France, Hauts-de-France Mobilités, Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, Métropole Européenne de Lille, SNCF Hauts-de-France.) et s'appuie sur des territoires ambassadeurs. Il vise à promouvoir les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle : marche, vélo, transports en commun, covoiturage, télétravail ... auprès des actifs, pour leurs trajets domicile-travail. Il vise également à valoriser les bonnes pratiques en matière de mobilité, qu'elles soient le fait des salariés ou des établissements.

Le challenge se déroule en septembre pendant la semaine européenne de la mobilité. En 2022, il s'agissait de la 8ème édition de ce challenge.

Au cours des 7 dernières années, le Challenge de la Mobilité a mobilisé près de 37 000 collaborateurs autour des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle sur les trajets domicile-travail.

Un site internet dédié <https://challenge-mobilite-hdf.fr/> est l'outil qui permet de recenser les modes de transport utilisés par les salariés, de trouver des outils de communication et des bonnes pratiques pour animer le challenge. Des prix sont remis aux établissements employeurs et ambassadeurs ayant obtenu les meilleurs résultats.

Le challenge de l'écomobilité scolaire

En 2022, la 7ème édition du Challenge écomobilité scolaire des Hauts-de-France s'est déroulée dans l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de la région. Cette opération est organisée par le CREM, qu'animent l'ADAV et En Savoir Plus, en partenariat avec l'ADEME et le



Organismes

Pour le challenge mobilité Hauts-de-France (salariés)
Réseau Alliances - Déclic Mobilités et la CCI Grand Lille avec l'appui du réseau des CCI Hauts-de-France et plusieurs partenaires

Pour le Challenge de l'écomobilité scolaire, des collèges
Centre ressource régional en écomobilité (CREM)

Pour le challenge national Mai à vélo
Métropole Européenne de Lille

Pour le défi covoiturage en Hauts-de-France
Hauts-de-France Mobilités



Challenge de la
Mobilité
Hauts-de-France

19 > 24
Septembre
2022

UN PETIT PAS
POUR L'HOMME
(UN GRAND PAS
POUR LA MOBILITÉ)

Au travail, #jyvaisautrement

challenge-mobilite-hdf.fr

Enseignements :

Les challenges sont des outils de promotion et de sensibilisation des modes alternatifs à la voiture individuelle et peuvent agir sur le changement de comportement des usagers :

- montrer l'intérêt que ça apporte aux autres de se déplacer autrement,
- donner une opportunité d'essayer un autre mode de déplacement, et donc faciliter le passage à l'action,
- montrer que se déplacer autrement est une bonne pratique valorisée, car l'événement est porté par l'entreprise, l'établissement.

Les différents challenges montrent une utilité dans la durée, l'importance de la pérennisation des challenges, pour qu'ils soient identifiables, reconnaissables.

Il est primordial de penser à son public cibles (cyclistes, non cyclistes, les actifs, les scolaires...).

Des publics non intéressés peuvent être tenté en leur montrant les bénéfices et l'efficacité du vélo par exemple, mais aussi des bénéfices sur la santé, les économies, la convivialité, par les aspects ludiques des challenges.

Les Challenges de mobilité ont des effets positifs sur la pratique du vélo des participants, mais il serait aussi important d'interroger les personnes qui ne sont pas touchées par le challenge, afin de savoir pourquoi.

CONTACTS

- Métropole Européenne de Lille
ismaghue@lillemetropole.fr
- Déclic Mobilités
contact@declic-mobilites.org
- CCI de région Hauts-de-France
t.debruyne@grand-lille.cci.fr
- Centre ressource régional en écomobilité, animé par l'ADAV et En Savoir Plus
Mail : contact@ecomobilite.org
- ADEME Hauts-de-France
Tél : 03 27 95 89 70
Email du référent ADEME :
Mathieu.chassignet@ademe.fr

Conseil Régional et le soutien de plusieurs collectivités.

L'objectif est de proposer aux établissements scolaires soucieux de la santé publique et de l'environnement un challenge pour découvrir un mode de transport alternatif à la voiture individuelle (à pied, à vélo, à trottinette, en transport en commun...) pour le trajet domicile-école.

Le but est aussi de valoriser les bonnes pratiques des écoliers et de leur établissement en matière de mobilité, de faire participer le plus grand nombre d'établissements scolaires.

Le challenge se déroule pendant une semaine, du lundi au vendredi. Chaque établissement scolaire souhaitant participer désigne un « référent challenge ».

Les classes les plus écomobiles et ayant fourni le plus bel effort écomobile sont récompensées par un diplôme et une remise de lots.

Un site Internet dédié (<https://challenge-ecomobilite-scolaire.fr/>) met à disposition des livrets d'activités simples à réaliser en classe selon les cycles, et les supports de communication du Challenge.

Challenge de l'écomobilité des collèves

La première édition d'une version de ce challenge pour les collèves a été déployée en 2022, visant à promouvoir l'ensemble des moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle pour effectuer le trajet domicile-collège. Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'une mission d'accompagnement des Plans de déplacements établissements scolaires avec le soutien de l'ADEME, de la DREAL, du Département du Nord et du Rectorat de Lille.

Challenge vélo organisé par la Métropole Européenne de Lille (MEL)

Depuis 2013, la MEL organise et participe à un challenge vélo. Cet événement qui sensibilise les métropolitains au changement de comportement et incite à l'usage du vélo pour se rendre au travail, à l'école ou dans ses déplacements quotidiens, est devenu un événement incontournable dans l'agenda de la MEL. Depuis 2021, la MEL a rejoint le challenge national Mai à vélo auquel peut participer toute équipe constituée sur le territoire de la MEL (entreprises, communes, associations, groupes d'habitants, établissements scolaires, ...). L'objectif du challenge est de parcourir un maximum de kilomètres à vélo durant le mois de mai.

Un site internet dédié <https://www.lillemetropole.fr/maivelo> permet notamment de récupérer des supports de communication.

Le nombre de participants et de km parcourus augmentent régulièrement au fil des éditions.

Défi covoiturage en Hauts-de-France

En 2022, la 1ère édition du défi covoiturage en Hauts-de-France s'est déroulée du 13 au 19 juin, portée par Hauts-de-France Mobilités.

Ce challenge vise à récompenser les habitants du territoire des Hauts-de-France, travailleurs, retraités et étudiants qui pratiquent le covoiturage ou qui souhaitent le découvrir.

